



Province de Québec
Vallée-Jonction
Le 14 avril 2020

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce que :

La séance du conseil du 21 avril 2020 se tiendra à huis clos

Comme il a été indiqué par arrêté ministériel, la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui est prévue le mardi 21 avril 2020, au cours de l'après-midi, après la rencontre de travail de 13 h 15, se tiendra à huis clos. Les citoyens ne seront pas admis au cours de cette séance. Les intéressés sont invités à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : mrc@nouvellebeauce.com.

Cette mesure demeurera effective jusqu'au moment qu'un nouvel arrêté annoncera un retour à la normale, en redonnant le caractère public aux séances du conseil.

Donné à Vallée-Jonction, le 14 avril 2020.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier